

TUMBLING : Compétitions Mondiales par Groupe d'Age NANJING (CHN), du 09 au 16 novembre 2026

Deux épreuves de sélections :

Test 1 : le week-end du 1^{er}-03 mai, Epreuves qualificatives des Masters

Test 2 : le week-end du 05-07 juin Epreuves qualificatives des Championnats de France

Obligation en 2026 :

Être sélectionné(e) aux championnats de France en filière Elite pour les 13-14, et senior « pour les 17-21 ans » en filière nationale pour les 12 ans pour valider sa sélection aux CMGA.

Inscription :

Les clubs seront invités à inscrire les gymnastes souhaitant participer aux sélections CMGA avant le 24 avril sur le fichier à remplir envoyé par la fédération le 7 avril.

Exigences minimales de sélections :

Pour les 12 ans, un exercice libre de 8 éléments (règlement FIG).

Pour les 13-14, et les 17-21 ans : 2 exercices libres (règlement FIG),

Mode de sélection :

4 gymnastes maximum par catégorie pourront être retenus, une liste complémentaire sera établie avec les gymnastes ayant réalisé les minima.

Le meilleur test sera pris en compte.

- 1) Les gymnastes les mieux classés avec respect des minima lors des tests de sélection.

Exigences minimales de sélection :

12 ans (AG1)

Filles : Total ≥ 19.50 pts avec une difficulté ≥ 2.50 pts sur un exercice.

La 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 1,3$ pts de diff.

Garçons : Total ≥ 20.20 pts avec une difficulté ≥ 3.20 pts sur un exercice.

La 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

13-14 ans (AG2)

Filles : Total ≥ 40.60 pts avec une difficulté ≥ 6.60 pts (libre 1 + libre 2).

Chaque 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

Garçons : Total ≥ 41.70 pts avec une difficulté ≥ 7.70 pts (libre 1 + libre 2).

Chaque 8^{ème} touche doit avoir une valeur $\geq 2,00$ pts de diff.

17-21 ans (AG3)

Filles : Total ≥ 44.60 pts avec une difficulté ≥ 10.60 pts (libre 1 + libre 2).

Garçons : Total ≥ 45.00 pts avec une difficulté ≥ 11.00 pts (libre 1 + libre 2).

Pour départager les ex-æquo, sera pris en compte :

Le meilleur total de difficulté L1+L2 sur le meilleur des deux tests.

La liste définitive des gymnastes autorisés à participer sera établie par l'Entraîneur National à l'issue des tests de sélection en prenant appui sur les résultats obtenus.

Encadrement des CMGA :

Conformément aux directives de la FIG, l'encadrement fédéral pourra être complété selon le volume de gymnastes engagés dans la compétition à partir d'un classement par points des entraîneurs ayant qualifié des gymnastes aux CMGA. L'attribution des points sera calculée comme suit :

Valorisation par le classement du gymnaste :

Classement du gymnaste	Points attribués à l'entraîneur
1er	4
2ème	3
3ème	2
4ème	1

Valorisation du potentiel médaille :

Chaque gymnaste réalisant une performance supérieure de 5 points au moins par rapport aux minima apporte 2 points au total de l'entraîneur.

Valorisation par le nombre de gymnastes sélectionnés :

1	1
2	1+2 = 3
3	1+2+3 = 6
4	1+2+3+4 = 10
5	1+2+3+4+5 = 15

Le collectif d'encadrement constitué s'engage à prendre part aux actions de préparation et à participer activement à la conduite des collectifs retenus pour les CMGA.